

Par arrêté n°538 du 4 août 2017 – Département de la COTE-D'OR



ÉPISODE DE POLLUTION : OZONE

Levée du dispositif (niveau <math><180 \mu\text{g}/\text{m}^3/\text{h}</math>)

L'épisode de pollution à l'ozone se termine, de façon simultanée à cette période de canicule. Des températures encore élevées sont attendues cet après-midi mais les concentrations d'ozone ne franchiront pas les valeurs limites et des situations orageuses sont attendues pour ce soir. Demain, les vents et la baisse des températures feront que les conditions seront moins favorables à la formation et à l'accumulation d'ozone. De ce fait, la procédure d'information et recommandation est levée sur le département de la Côte-d'Or à compter d'aujourd'hui.

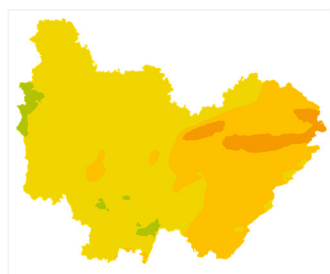
Toutes les mesures préfectorales sont levées à partir de ce jour.

Bilan des concentrations

Max. horaire enregistrés ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)	25/06	26/06	27/06	28/06	29/06	30/06	01/07
Côte-d'Or	151	154	149	142	145	124	<180

Evolution de la qualité de l'air en région

Hier



Aujourd'hui



Demain



Pas de dépassement de seuil
Dépassement du seuil d'information
Dépassement du seuil d'alerte



Risque allergo-pollinique élevé